

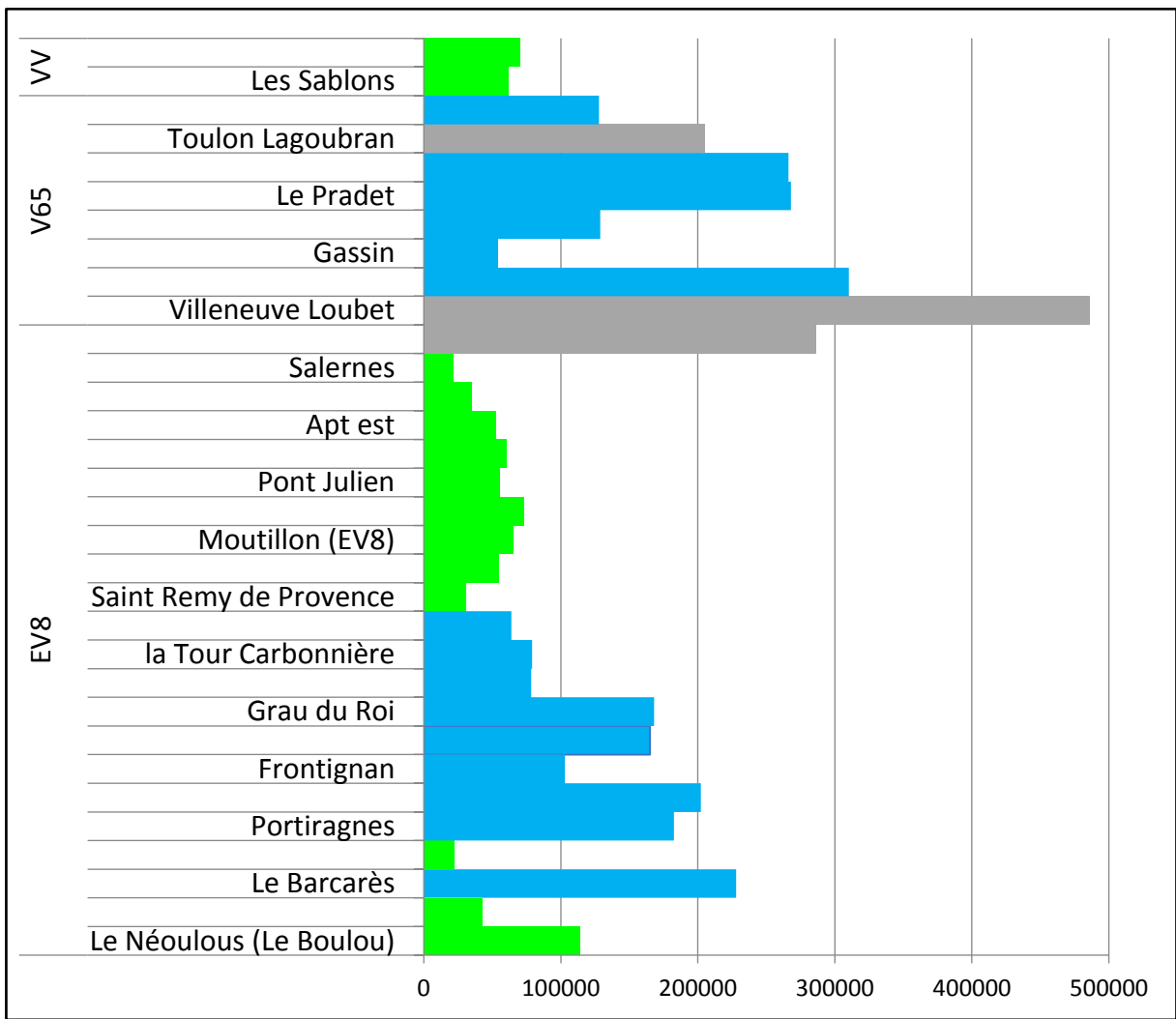


Préconisations Transport Car + Vélo

Données concernant les cyclistes :

Données de fréquentation actuelle sur La Méditerranée à vélo :

- Période : Avril à octobre
- Pourquoi vont-ils voyager en bus :
 - Rejoindre un pôle touristique éloigné ou contraint géographiquement
 - Zones non desservies par le train
 - Accéder à la voie verte, la longer, avancer sur l'itinéraire



(Source étude de fréquentation réalisée par Inddigo en 2017)

Données de fréquentation future dans les transports en commun :

Sections	Hypothèses de potentiel nb cyclistes /an	Hypothèses de potentiel nb accès en TC /an	Hypothèses de potentiel nb retours en TC /an
Le Perthus-Argelès	51 000	111 00	4 800
Argelès-Port la Nouvelle	250 000	34 400	19 100
Port la NouvelleNarbonne- Canal du Midi	120 000	18 400	8 800
Canal du Midi- BéziersPortiragnes	150 000	23 800	10 700
Portiragnes-Agde-Sète - Le Grau du Roi	300 000	40 700	21 700
Le Grau-du-Roi-Beaucaire	120 000	19 800	9 600
Beaucaire-Cavaillon	80 000	10 600	5 400
Cavaillon-Apt	80 000	16 400	7 400
Apt-Manosque	40 000	8 500	3 900
ManosqueDraguignan- Mandelieu	60 000	9 200	4 500
Mandelieu-Nice	300 000	30 700	17 800

Estimation du nombre de cyclistes et de la demande d'intermodalité à prendre en compte à un horizon de 5 à 10 ans, par tronçon sur La Méditerranée à vélo.

(Source étude sur l'intermodalité sur La Méditerranée à vélo réalisée par Inddigo en 2017)

Possibilités de transporter les vélos

1- Transport en soute

- a. Soute haute vélo debout
- b. Soute normale vélo couché
 - i. Contraintes de dimensions
 - ii. Contraintes de mettre le vélo dans une housse

2- Racks arrière

- a. Verticaux
 - i. 5 vélos
 - ii. 8 vélos
 - iii. Sur vérins hydrauliques
- b. Horizontaux
 - i. 2 places
 - ii. 4 places

Recommandations concernant ce dispositif :

Réglementation des dispositifs à l'arrière d'un car (Source DRC-intermodalité car 2015)

Le car

- Le dispositif rack ou armoire ne doit pas excéder une longueur maximale (13,50 m pour un véhicule à 2 essieux et 15 m pour un véhicule à 3 essieux).
- Les critères de masse maximale et de répartition par essieux doivent être respectés, à vide et en charge, et peuvent affecter le nombre maximal de passagers pouvant être transportés.
- Le dispositif ne doit pas entraver la couronne de giration du véhicule.
- L'accès au moteur doit rester facile.
- L'éclairage du véhicule ne doit pas être entravé.
- Les aménagements de sécurité doivent être maintenus (issues de secours latérales et arrières, trappes au plafond, sortie par le pare-brise extérieur).

L'accroche

- L'arrimage des colis/vélos est de la responsabilité du conducteur et de la société de transport.
- Le verrouillage et l'accrochage des vélos doivent être sécurisés.
- Le système d'ancrage des vélos doit être facilement manipulable par le voyageur lui-même.
- Les quais d'embarquement doivent tenir compte des dimensions des véhicules.

3- Les solutions embarquées

Il s'agit de la transformation de l'intérieur d'un car afin qu'il puisse accueillir un espace réservé aux vélos ; un peu à l'image de ce qui se fait dans le transport ferroviaire.

- a. Une solution de caisson transparent fermé
- b. Système de crochets

Recommandations concernant ce dispositif :

Critères d'homologation des solutions d'embarquement à l'intérieur du car (JL PRAT, DRIRE)

(Source compte rendu Journée d'étude vélo-car ADC-Certu et étude DRC intermodalité de 2015)

Pour les solutions embarquées, les critères sont les suivants :

- Le compartiment doit être visible à tout moment et permettre que la personne située à l'intérieur soit visible à tout moment ;
- Le conducteur doit pouvoir commander l'ouverture et la fermeture de la porte depuis son poste de conduite,
- L'intérieur du véhicule doit présenter des normes de répartition convenables ;
- Les entrées et sorties vers l'extérieur, vont être impactées par la cage : les trappes au plafond deviennent obligatoires, etc. Les issues de secours du véhicule doivent être maintenues.
- Respect des critères masse-poids-répartition des charges-surface.
- Le compartiment doit disposer de son propre accès extérieur (porte). Il n'est donc envisageable que sur des véhicules à 3 portes.
- Les vélos doivent être totalement isolés des passagers.
- Le système d'accrochage des vélos dans le compartiment doit être simple et sûr pour éviter les risques de blessures ou le choc des vélos.
- Les places réservées à l'embarquement des personnes à mobilité réduite doivent être conservées.

4- Petite remorque




- a. Avec carrosserie
- b. Sans carrosserie





Valable sur de courts trajets, possible pour les TAD estivaux ?

5- Grande remorque

Jusqu'à 54 vélos transportés

Comparaison entre les différents dispositifs.

	Coût / capacité	Coût / vélo	Entretien / an	Inconvénients	Avantages	Usages possibles	Visuel
Rangement libre en soute	0 € / 2 à 3 vélos	0 €	/	Vélos abîmés Conflit avec les bagages Absence de place	Gratuit Immédiat	Régulier Dépannage ponctuel	
Dispositif de rangement en soute	15 000 € / 2 vélos	7 500 €	2 250 €	Nombre de vélos limité	Sécurisation des vélos	Régulier A privilégier lors de longs trajets (inter-régionaux)	
Compartiment isolé des voyageurs	5 000 € à partir de 5 vélos	1 000 €	nr	Nombre de places passagers réduit	Sécurisation des vélos Pas de perte de temps pour le (dé-)chargement	Touristique Connecter des sites touristiques entre eux Lorsque la fréquentation cycliste est significative	

Racks à vélos (crochets)	4 000 € / 8 vélos	500 €	1 000 €	Temps de (dé)charge	Bonne capacité d'embarquement Facilité d'accroche	Touristique / Régulier A privilégier pour des liaisons interurbaines	
Porte-vélos	1 500 € / 2 à 3 vélos	500 €	100 €	Temps de (dé)charge	Facilité d'accroche Faible coût	Régulier Pour des demandes ponctuelles	
Remorque ouverte	3 000 € et + / 10 à 20 vélos	300 €	nr	Temps de (dé)charge Surconsommation de carburant Vulnérabilité des vélos	Bonne capacité d'embarquement	Touristique Pour des demandes ponctuelles de groupes	
Remorque fermée	30 000 € / ~40 vélos	750 €	200 €	Surconsommation de carburant	Forte capacité d'embarquement Sécurisation des vélos	Touristique Fortes affluences estivales et événements cycloportifs	

(Source Vélo et Territoires, fiche action n°6, embarquement des vélos dans les cars, 2015)

Recommandations concernant ces dispositifs :

1- Optimiser l'embarquement des vélos :

- a. L'utilisateur doit placer lui-même son vélo en soute ou sur le dispositif d'embarquement
- b. Pour limiter les détériorations, proposer aux usagers des sangles et des tendeurs pour sécuriser leur vélo ainsi que des élastiques pour bloquer les freins durant le trajet.
- c. L'attache et la mise en sécurité des vélos à l'intérieur du car est de la responsabilité des utilisateurs :
 - i. en cas de détérioration du vélo pendant le voyage,
 - ii. en cas de dommages corporels causés à autrui.

2- Réduction du temps de chargement des vélos dans les cars :

- a. Définir des arrêts où l'embarquement est possible (notamment sur des nœuds modaux)
- b. Privilégier des systèmes d'accroche fiables et simples, utilisables par l'utilisateur
- c. Prendre en charge l'utilisateur vélo en premier en lui indiquant la procédure de rangement
- d. Limiter les déplacements et l'intervention du chauffeur

La question de l'accessibilité de la gare :

Importance d'évaluer qualitativement certains aspects

- 1- Accéder à la gare
 - a. Liaison EV8
 - b. Signalisation en sortie de gare

1- Accéder à la gare

- Jalonnement de liaison
- Jalonnement de l'itinéraire de rabattement
- Mise en place d'une signalisation depuis la sortie de la gare
- Sécurisation du tronçon entre la gare et l'EV8
- Mise en place d'une signalisation vélo provisoire avant la création d'un véritable cheminement

2- Cheminer dans la gare

Accès aux quais

2- Cheminer dans la gare

- Installation de goulottes sur les escaliers
- Mise en place d'un ascenseur de taille adaptée aux vélos

3- S'informer

Informations touristiques

3- S'informer

- Installation d'un panneau explicatif de l'itinéraire en sortie de la gare
- Mise à disposition de la carte des itinéraires vélos

4- Trouver les services en gare ou à proximité immédiate

- a. Location de vélo
- b. Stationnement court
- c. Stationnement long

4- Trouver les services en gare

a :

- Indication des loueurs de vélos depuis la gare et l'itinéraire
- Inciter les loueurs à rejoindre la démarche Accueil Vélo
- Inciter au développement d'une offre itinérante avec remise du vélo à un autre endroit

b :

- Mettre que des arceaux

c : couvrir les espaces de stationnement

d : arceaux sous vidéo surveillance